



MAIRIE DE LANTENAY

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE du 06 Novembre 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 06 novembre 2023 à 19 heures, sur convocation en date du 30 octobre 2023 de Monsieur Jean-Louis BENOIT, Maire.

Etaient présents :

Mr BENOIT Jean-Louis - Mr BALLAND Raymond - Mr PERTREUX Anthony - Mr CHABAUD Michel - Mr CHEVILLON Kévin - Mme DUNEZAT Sandrine - Mr MIALON Jean-Pierre - Mr PELISSON Alexandre - Mme PELISSON Georgette - Mme SAVEY-GENET Evelyne.

Secrétaire de séance : Mr CHEVILLON Kévin.

SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

- I. Monsieur le maire demande l'approbation du Procès-verbal de la délibération de la réunion du Conseil Municipal en date du 02 octobre 2023.

Approuvée à l'unanimité

Nous avons reçu le 06 novembre 2023 la lettre de démission du conseil municipal de Monsieur Cyril ROLLET.

II. Pour débats et décisions :

1- OBJET DE LA DELIBERATION :

Délibération de renouvellement du contrat à durée déterminée de l'agent administratif.

- 1) L'agent administratif a démarré le 19 juin un contrat à durée déterminée qui se termine le 19 novembre 2023.
- 2) Renouvellement du contrat à durée déterminée d'Agent Administratif de Madame Catherine FROQUET à compter du 20 novembre 2023, jusqu'au 30 juin 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce qui est relatif au contrat de prêt.

Approuvée à l'unanimité

III. Etat d'avancement des projets :

1) Point sur le projet Hangar :

- Le projet a été retravaillé avec l'équipe de Maîtrise d'œuvre afin d'optimiser les études de sols entraînant des modifications des travaux du génie civil des fondations.
- Des modifications apportées au projet entraînent des moins-values sur certains lots.
- Le nouveau plan du projet est présenté en conseil.

2) Projet de mise en place d'une chicane de ralentissement rue des Fontaines :

- Le service de l'Équipement des routes Départementales va mettre à notre disposition des balises rouges et blanches pour créer la chicane.
- Des panneaux de signalisation sont en commande.
- L'installation sera réalisée après réception de l'ensemble des équipements.

3) Objet : Les Zones d'Accélération Energies Renouvelables prévues par la loi APER du 10 mars 2023 « ZAE nR » :

- Les zones considérées comme favorables à l'accueil d'installations de production d'énergie renouvelable devront être présentées en Préfecture en fin d'année 2023.
- Ces zones ne seront pas exclusives, mais elles permettront aux porteurs de projets de s'orienter plus favorablement vers ces secteurs identifiés par les collectivités.
- Présentation en conseil des zones proposées par la commune.
- Une réunion publique de présentation sera organisée en fin d'année

4) Objet : Projet du Futur PLUIH en cours d'étude par HBA pour une signature par l'assemblée plénière avant la fin du mandat :

- Rappel du précédent PLUIH approuvé par l'assemblée plénière de HBA du 19 décembre 2019.
- Présentation de la nouvelle loi Climat et résilience qui réduit la consommation d'espace naturel de 50% de 2023 à 2033.
- L'étude en cours prévoit une réduction des surfaces urbanisables.

IV. Comptes rendus de réunions :

- Réunion du 20 octobre à Saint Martin du Fresne club de football ESMCV (Entente Saint Martin Combe du Val) sous la présidence d M. Bernard JANTET :

- En la présence de plusieurs représentants des communes.
- Le club compte 120 licenciés, dont 4 séniors et 3 enfants de Lantenay + 2 dirigeants.
- La gestion de l'école de football, catégorie Baby 3 à 4ans, jusqu'à U11 est assurée par un jeune stagiaire salarié de la fédération à plein temps.
- Des activités annexes sont proposées dans les écoles ainsi que l'aide aux devoirs le mercredi après-midi pour les enfants licenciés.
- Plusieurs aménagements des terrains ont été réalisés par la commune de Saint Martin.
- Le budget du club est assuré par les subventions des communes, de HBA, des sponsors et des manifestations, son montant est d'environ 50 000 €.

- Réunion du 6 octobre des maires et adjoints du RPI :

- La décision a été prise d'arrêter le contrat de Mme Brigitte VITAL pour la mission d'assistance et surveillance de la cantine au 20 octobre.

- Cérémonie à la gendarmerie d'Hauteville le 18 octobre pour la prise d'armes du nouveau chef d'Escadron : Le Major Thomas DIDIER.

- **Lecture du Compte rendu de la réunion de l'Association « La Begueline » Société de Chasse de Lanténay.**
- **Réunion du 30 octobre des communes forestières à Cormaranche-en-Bugey :**
 - **Intervention de Monsieur Auffrey direct de l'ONF :**
 - o La situation est compliquée, 46 % des bois mis en vente cette année étaient dépérissant ou secs.
 - o 77% d'invendus à la vente d'Octobre, prix moyen des secs : 13 € / m3, prix moyen des verts : 30 €/m3
 - o La concurrence des bois du Nord est très importante.
 - o Création d'un mode de ventes à délai d'exploitation court (< 1 an) avec moins de 20 % de bois secs.
 - o Evolution du mode de martelage : marquer plus de bois à l'hectare en insistant davantage sur les bois trop dégradés et mettre le plus vite possible en vente.

V. Questions diverses :

- MARPA de BRENOD : Proposition de portage de repas dans notre commune aux personnes de 60 ans et plus :
 - Une diffusion des inscriptions sera faite aux personnes concernées.
- La cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11h10, suivi d'une collation.
- Un tableau interactif a été installé dans la classe de maternelle ainsi que dans les deux autres classes du RPI par les employés communaux des 3 communes.
- Plan Communal de Secours (PCS) : Création d'un groupe de travail pour son élaboration avant fin décembre.
- Proposition d'achat d'une parcelle de lande et forêt ZC239 – 668m².
- Nous remercions monsieur Claude BALLAND pour avoir fendu les billes de bois de la commune stockées vers la carrière.
- Lecture du mail reçu de Monsieur Corbeil sur la vitesse excessive de certains véhicules, rue des Fontaines.
- Lecture du courrier reçu de la Préfecture précisant le caractère illégal de la Délibération 2023-007-020 « Aide des communes aux frais de fonctionnement de la maison de Santé du frêne » pour son caractère d'action de développement économique qui a été transféré à l'EPCI.

Distribution aux conseillers du Rapport d'activité 2022 - Haut Bugey Agglomération.

Je vous remercie de votre attention.

La séance a été levée à 21h30.

**Le Président de séance,
Monsieur BENOIT Jean-Louis.**

**Le Secrétaire de séance,
Monsieur CHEVILLON Kevin.**

  

Toutes les délibérations relatives à ce Conseil Municipal sont consultables en mairie.